



Le Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte (CUFR) a été créé par décret n° 2011-1299 du 12 octobre 2011. Il s'agit d'un établissement public d'enseignement supérieur à caractère administratif placé sous la tutelle du Ministre chargé de l'Enseignement supérieur et de la recherche et appelé à structurer l'offre de formation post-baccalauréat du territoire mahorais.

Au 1^{er} septembre 2020, le CUFR compte 1 650 étudiants inscrits et 120 personnels dont 34 enseignants-chercheurs.

Le pôle patrimoine et logistique

Le pôle patrimoine et logistique participe à la définition de la politique patrimoniale de l'établissement et contribue à la préparation du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) du CUFR. Il devra s'attacher à la finalisation des projets de travaux immobiliers, et des travaux engagés.

Il réalise l'ensemble des opérations de travaux, gros entretiens, réhabilitation, renouvellement, mise en sécurité et accessibilité, adaptation de locaux. Il organise l'ensemble des activités d'exploitation patrimoniale et de logistique pour assurer la continuité du service public et la sécurité des usagers.

Le pôle patrimoine et logistique encadre les services chargés de l'entretien technique et logistique soit 14 agents de catégorie C et est secondé par un agent de catégorie A.

Responsable du pôle patrimoine et logistique	
Date de mise en place de la fiche métier : 08/04/2021	
Date de mise à jour de la fiche métier : 08/01/2021	
I – Correspondance du métier	
Correspondance Nationale	Correspondance Echelle des fonctions
Branche d'Activité Professionnelle (BAP) : BAP G Niveau : IGR	
Emploi Type : G1X41	
Fonctions : Ingénieur-e responsable du patrimoine immobilier ou logistique	
Corps : ITRF – Ingénieur de recherche	
II - Description du métier	
Positionnement du poste dans l'organisation	
* Direction des services	
Rattachement du métier	
* Fonctionnel : Directeur et Directeur Adjoint du CUFR	
* Hiérarchique : Directeur des Services	
Quotité du métier : <input checked="" type="checkbox"/> Temps complet <input type="checkbox"/> Temps incomplet	



I - Missions et activités particulières du poste

Placé sous l'autorité de la directrice des services, le responsable du patrimoine et de la logistique (H/F) dirige le pôle en menant une réflexion prospective sur les constructions et les aménagements.

Il/elle formalise une stratégie de gestion du patrimoine et des moyens généraux du CUFR.

Il/elle propose et formalise des modes d'organisation et de pilotage qui permettront de répondre à l'ambition du projet immobilier d'établissement et aux exigences des équipes scientifiques, pédagogiques et administratives ainsi qu'aux attentes des usagers.

Il/elle conduit la mise œuvre des chantiers de construction, des opérations de maintenance et d'aménagement.

Il/elle définit les modes opératoires dans un souci constant de transversalité et dans le respect des objectifs associés de qualité, de délai et de coût.

Il/elle assure l'encadrement quotidien des équipes techniques et administratives du pôle patrimoine et logistique.

Il/elle pilote la mise en place d'un dispositif administratif et technique de suivi de l'externalisation en lien avec les marchés.

Le pôle patrimoine et logistique devra à la fois poursuivre son déploiement et porter, dans des délais contraints, le projet de rénovation énergétique dans le cadre du plan de relance et le projet d'extension prévu par le Contrat de convergence et de transformation du Département de Mayotte.

Les missions principales sont :

- Conduire les réflexions prospectives sur l'évolution du patrimoine immobilier et conseiller la gouvernance pour la définition de la politique immobilière durable de l'établissement ;
- Piloter l'élaboration du Schéma Directeur de Développement et d'Aménagement du CUFR
- Expertiser le patrimoine existant ;
- Effectuer l'inventaire, le diagnostic et le suivi du patrimoine ;
- Préparer et accompagner les montages financiers (État, Collectivités, Établissement, autres partenaires) permettant la planification pluriannuelle des investissements en lien avec la direction des affaires financières ;
- Élaborer, justifier et exécuter le budget du pôle ;
- Décliner la politique immobilière par l'ajustement de l'organisation, le choix des outils, la définition des objectifs et le suivi des indicateurs ;
- Organiser et encadrer l'activité interne/externe au regard des compétences et de la politique immobilière de l'établissement ;
- Décliner les obligations réglementaires en une politique de gestion humaine et technique de la sécurité dans les bâtiments ;
- Garantir la pérennité du patrimoine immobilier au regard des moyens alloués ;
- Gérer l'ensemble des moyens affectés à la maintenance du patrimoine ;
- Assurer la responsabilité de la maîtrise d'ouvrage des projets immobiliers ;
- Préparer et rédiger les dossiers techniques (clauses techniques, appel d'offres, contrôles techniques, ...) ;
- Contrôler et rendre compte de la conformité des études et des estimations des prestataires (maître d'œuvre ou entreprise) par rapport aux cahiers des charges ;
- Superviser et contrôler le déploiement et l'exploitation du système d'information immobilier ;
- Assurer la représentation de la gouvernance auprès de l'ensemble des interlocuteurs (entreprises et partenaires) ;
- Encadrer et animer les équipes du pôle patrimoine et logistique.



II - Contraintes particulières de travail

Environnement du poste :

Partenaires institutionnels : DGESIP, Rectorat de l'Académie de Mayotte, DEAL, Conseil Départemental, DRFIP, Commune de Dombeni

Partenaires extérieurs : établissements d'enseignement supérieur et de recherche partenaires du CUFR, CCI, ADIM, associations étudiantes et des personnels.

Interlocuteurs internes : Direction, Départements, pôles, services

Organisation de travail :

- Disponibilité, autonomie et adaptabilité

II – Compétences particulières (compétences individuelles, rares/stratégiques)

➤ Savoir sur l'environnement professionnel :

- Patrimoine immobilier, réglementation et techniques du domaine (connaissance approfondie)
- Le code de la commande publique (connaissance approfondie)
- Loi relative à la Maitrise d'Ouvrage Publique (connaissance approfondie) Méthodologie de conduite de projet (connaissance approfondie)
- Pilotage des organisations (connaissance approfondie)
- Méthodologie de conduite de projet (connaissance approfondie)
- Techniques de négociation (connaissance approfondie)
- Politiques, dispositifs et procédures propres au champ d'intervention (connaissance générale)
- Langue anglaise : B2 à C1 (cadre européen commun de référence pour les langues)

➤ Savoir-faire opérationnel :

- Mettre en œuvre et encadrer les normes, procédures et règles du domaine (maîtrise)
- Piloter un projet (expertise)
- Encadrer/animer une équipe (expertise)
- Conduire une négociation (maîtrise)
- Diagnostiquer et évaluer les besoins d'un site en matière d'équipement et d'aménagement (expertise)
- Conseiller et préconiser des solutions techniques adaptées à des besoins spécifiques (expertise)
- Diagnostiquer et évaluer les besoins du CUFR en matière d'équipement et d'aménagement (expertise)
- Faire appliquer la réglementation en matière de sécurité du travail, sécurité incendie et les normes concernant les établissements recevant du public ERP (expertise)
- Représenter l'établissement (maîtrise)
- Accompagner les équipes aux changements (maîtrise)



➤ **Savoir-être :**

- Bon relationnel
- Capacité à travailler en équipe
- Pédagogie
- Autonomie
- Rigueur, méthode
- Sens et gestion des priorités
- Esprit de synthèse
- Sens de la communication

Niveau d'études minimum exigé :

- Master Bac+5, diplôme d'ingénieur ou équivalent

Niveau d'études souhaité :

- Master 2 / Bac+5
- Expérience souhaitée dans le domaine

Ce poste est susceptible d'être aménagé pour les personnes en situation de handicap

